

LES GRANGES GONTARDES - COMMUNE**Séance du 05/06/2026****Membres en exercice : 15****Présents : 10****Représentés : 4****Absents : 1****Votants : 14****Pour : 14****Contre : 0****Abstention : 0**

cinq juin deux mille vingt-six à 18 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Madame Hélène MOULY, Maire.

Présents : Cécile BREUILLAUD, Hélène MOULY, Franco PICCARDO, Jérôme ROIG, Hubert BRICHEUX, Thomas JAFFRE, Sylvie LAGIER, Juliette LOPEZ, Philippe MILON, Christine THIRY

Représentés : Fabien BLANC représenté par Juliette LOPEZ, Patrick DELHOMME représenté par Hubert BRICHEUX, Marion HEURTEBISE représentée par Sylvie LAGIER, Nathalie VANDECAVAYE représentée par Hélène MOULY

Absents : Martine GILLET

Secrétaire de séance : Hubert BRICHEUX

Date de la convocation : 29/05/2026

N° d'ordre : DE_024_2026 05/06/2026

Objet : Répartition des subventions aux associations - exercice 2026

Monsieur Hubert BRICHEUX, Conseiller, rappelle que lors du vote du budget primitif de la commune pour l'année 2026 le Conseil Municipal avait décidé de fixer le montant de l'enveloppe globale de **13 000 €** répartie en **11 500 €** au titre des subventions annuelles et **1 500 €** en subventions exceptionnelles au C/6574.

Monsieur Hubert BRICHEUX, Conseiller, donne lecture de la proposition de répartition des subventions pour l'année 2026, comme mentionnée dans le tableau ci-dessous, établie par la commission des associations et demande à l'assemblée présente de se prononcer.

Montant de la subvention 2026

Associations	Articles C/65741
Comité des Fêtes	3 000 €
Comité des Fêtes (festivités Mairie)	500 €
Les Petites Mains	350 €
Les Petites Mains (exceptionnelle)	100 €
Évasion Gontardienne	350 €
Amicale Laïque	800 €
Amicale Laïque (exceptionnelle)	200 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	400 €
ACCA Chasse	350 €
Tennis	350 €
Café du Lavoir	350 €
Association Sportive Pétanque Granges Gontardes (ASPGG)	350 €
Autour du Livre	400 €
Autour du Livre (exceptionnelle)	115,60 €
ASRGG + Foot Jeunes Vence et Berre	700 €
Les Jardins du Vallon	350 €
SiLaSol	200 €

FNACA	200 €
Souvenir Français	200 €
Les Restos du cœur	200 €
Le Secours populaire	200 €
La Croix rouge	200 €
C'est Autrement	200 €
TOTAL des diverses subventions	10 065 €

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal :

ACCEPTE la présente répartition des subventions aux associations pour l'année 2026

PRÉCISE que l'écriture comptable sera transcrite au C/65741 – Subventions de fonctionnement aux ménages

AUTORISE Madame le Maire à effectuer les écritures comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Les Granges Gontardes, le 05/06/2026

Madame Hélène MOULY
MAIRE

